Contrat de travail à durée déterminée

Entre les soussignés: La société Inspire dont le siège est à menzah6 représenté par Mr Mehdi Louizi D'une part,

Et mahdi znaidi né le 18-02-1980 de nationalité Tunisienne dont le numéro de sécurité sociale 098123354 et deumeurant à D'autre part,

Il a été convenut ce qui suit:

ARTICLE 1: ENGAGEMENT

La société engage à compter du 01-07-2020 et ce jusqu'au 26-03-2021 Le salarié assute également n'être s'engagé auprés d'aucune autre entreprise, sous quelque forme que ce soit, et s'engage à ne pas exercer d'autre activité pofessionnelle quelle qu'elle soit, pendant la durée du contrat de travail.

ARTICLE 2: MOTIF DU CONTRAT